



VILLE de CHÂTEAU-RICHER

8006, avenue Royale
Château-Richer (Québec) G0A 1N0
Tél. : 418 824-4294

greffe@chateauricher.qc.ca
www.chateauricher.qc.ca

**Vous pourrez poser vos questions
directement en séance, via la
plateforme Zoom, ou les transmettre
par courriel avant midi le jour même à
l'adresse greffe@chateauricher.qc.ca.**

Séance ordinaire du 4 août 2025 à 19 h 00

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l'ordre du jour
 - 3.1. Adoption de l'ordre du jour du 4 août 2025
4. Adoption des procès-verbaux antérieurs
 - 4.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025
 - 4.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juillet 2025
5. Trésorerie (Comptes généraux et finances)
 - 5.1. Comptes généraux au 31 juillet 2025 et dépôt du rapport sur les autorisations de dépenses pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2025
6. Suivi des dossiers et points d'information
7. Période de questions
8. Avis de motion et adoptions de règlements
 - 8.1 Adoption du second projet de règlement numéro 636-25 modifiant le règlement de zonage numéro 575-20
9. Service de l'urbanisme
 - 9.1. Dépôt du compte rendu de la réunion du CCU du 22 juillet 2025
 - 9.2. Approbation au PIIA – Coursives – 7141, avenue Royale
 - 9.3. Approbation au PIIA – Revêtement extérieur et toiture – 7400, avenue Royale
 - 9.4. Approbation au PIIA – Porte et fenêtres – 8325, avenue Royale
 - 9.5. Approbation au PIIA – Revêtement extérieur – 8378, avenue Royale
 - 9.6. Approbation au PIIA – Garage – 8764, avenue Royale
 - 9.7. Approbation au PIIA – Cabanon – 79, montée du Parc
10. Divers
 - 10.1 Désignation temporaire d'un directeur général par intérim
 - 10.2 Présentation d'une demande d'aide financière pour le mur de soutènement de la rue de l'Église – programme PAVL – volet « soutien »
11. Correspondance
12. Varia
 - 12.1 Approbation – Offre de services professionnels – Aménagement du stationnement des loisirs
13. Période de questions
14. Levée de la séance
 - 14.1. Levée de la séance ordinaire du 4 août 2025